

BRILLANTEUR RENOVATEUR INOX

Toutes surfaces inoxydables



IDENTIFICATION

Huile paraffinique hautement raffinée conforme aux spécifications les plus strictes requises par les différentes pharmacopées.

Nettoyant protecteur inox de grande pureté pour une utilisation en milieu alimentaire.

Spécialement formulé pour une efficacité en surfaces verticales.

Produit à usage professionnel.

UTILISATIONS

Entretien et traitement protecteur des surfaces inoxydables, chrome et alu.

Redonne brillant et propreté aux surfaces traitées : cuisines industrielles, éviers inox, cuves viticoles, matériel d'embouteillage, chaînes de productions alimentaires, hottes.

AVANTAGES

- Produit facile d'utilisation de par sa présentation en aérosol.
- Autorisé pour le nettoyage des matériaux et objets entrant en contact des denrées alimentaire.
- Ne raye pas. Traite et protège toutes surfaces inoxydables.
- Sans nuisance olfactive.

MODE D'EMPLOI

Bien agiter l'aérosol avant usage. Pulvériser régulièrement à environ 20 cm de la surface à traiter. Laisser agir quelques instants puis essuyer avec un chiffon sec non pelucheux.

Travailler en atmosphère ventilée.

CARACTERISTIQUES

- Incolore, inodore, haute stabilité à l'abrasion.
- Point éclair > à 55 °C. Volume net : 97 % de matière active.
- Gaz propulseur ininflammable.
- Conditionnement : carton de 6 aérosols (400 ml l'unité).

RECOMMANDATIONS

- Hygiène et sécurité : Fiche de Données de Sécurité sur internet, site www.deproma.com
- Etiquetage : F+ Extrêmement inflammable.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C et inférieure à 5°C. Ne pas percer ni brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Conserver hors de portée des enfants. Ne pas utiliser pour un autre usage que celui pour lequel il est destiné.

Important : Les renseignements donnés dans cette fiche technique ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part et n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de ventes figurant au verso de nos bons de commande. Il appartient à l'utilisateur d'effectuer des essais préalables à chaque type d'utilisation et de suivre les préconisations de la fiche du produit. Notre responsabilité ne se substitue, en aucun cas à celle de l'applicateur. Il appartient à l'utilisateur de vérifier que cette fiche est toujours en vigueur à la date d'application du produit concerné.

Ref 09340

mars-18